

Compte rendu de séance

Séance du 24 Mai 2020

L' an 2020 et le 24 Mai à 11 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de FLANDIN Joël Maire

Présents : M. FLANDIN Joël, Maire, Mmes : CRISPET Muriel, DUGAT Marie-Christine, MIGNOT Clotilde, MM : BEAUGENDRE Alban, BOUCHAT Philippe, FLANDIN Maxime, MASSARD Michel, POUX Bernard, RETORD Cédric, VILLENEUVE Hippolyte

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 18/05/2020

Date d'affichage : 18/05/2020

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PREFECTURE DE CLERMONT-FERRAND
le : 04/06/2020

et publication ou notification
du : 04/06/2020

A été nommé(e) secrétaire : M. BEAUGENDRE Alban

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Installation des Conseillers Municipaux - Election du Maire et des Adjoints - Liste des conseillers communautaires - 2020_004

Installation des Conseillers Municipaux - Election du Maire et des Adjoints - Liste des conseillers communautaires
réf : 2020_004

L'an deux mille vingt le vingt-quatre du mois de mai, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PIERRE-ROCHE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël FLANDIN, Maire.

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Pierre-Roche proclamés par le bureau électoral à la suite du scrutin électoral du 15 mars deux mille vingt, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation

qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Joël FLANDIN, Maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal présents et excusés suivants : Cédric RETORD, Muriel CRISPET, Alban BEAUGENDRE, Michel MASSARD, Hippolyte VILLENEUVE, Clotilde MIGNOT, Joël FLANDIN, Bernard POUX, Philippe BOUCHAT, Maxime FLANDIN, Marie-Christine DUGAT dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Monsieur BEAUGENDRE Alban a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Monsieur Michel MASSARD, le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal a pris la présidence de l'assemblée, a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil et a dénombré onze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie. Monsieur Michel MASSARD a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Mme Muriel CRISPET et M. Cédric RETORD.

Election du Maire

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre des suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6

A obtenu :

M. FLANDIN Joël	dix voix	11
-----------------	----------	----

M. FLANDIN Joël a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Election des Adjointes

Sous la présidence de Monsieur FLANDIN Joël élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des Adjointes. Il a été rappelé que les Adjointes sont élus selon les mêmes modalités que le Maire (Articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un Adjoint et au maximum d'un nombre correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit trois Adjointes au Maire au maximum. Il a été rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de deux Adjointes. Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal a fixé à trois le nombre des Adjointes au Maire de la commune de SAINT PIERRE-ROCHE.

- **Election du 1^{er} Adjoint :**

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	1
Nombre des suffrages exprimés	10
Majorité absolue	6

A obtenu :

M. POUX Bernard dix voix 10

M. POUX Bernard a été proclamé 1^{er} Adjoint et a été immédiatement installé.

- **Election du 2^{ème} Adjoint :**

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	2
Nombre des suffrages exprimés	9
Majorité absolue	6

A obtenu :

M. BOUCHAT Philippe neuf voix 9

M. BOUCHAT Philippe a été proclamé 2^{ème} Adjoint et a été immédiatement installé.

- **Election du 3^{ème} Adjoint :**

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
Nombre des suffrages exprimés	11
Majorité absolue	6

A obtenu :

Mme CRISPET Muriel	deux voix	2
Mme DUGAT Marie-Christine	neuf voix	9

Mme DUGAT Marie-Christine a été proclamée 3^{ème} Adjoint et a été immédiatement installée.

A la suite des élections du Maire et des Adjoints, la liste des conseillers communautaires a été établie comme suit :

1-Monsieur FLANDIN Joël

2-Monsieur POUX Bernard

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

En mairie, le 04/06/2020

Le Maire
Joël FLANDIN

